



Nouvelles en ligne, n° 8 – Février 2006

Bienvenue à une autre édition des Nouvelles en lignes RPEC. L'« écologisation électronique » du Canada se poursuit avec une intense activité réglementaire dans de nombreuses provinces et le leadership environnemental continu des membres du RPEC.

La Saskatchewan devient la troisième province canadienne à réglementer les produits électroniques en fin de vie

La [réglementation sur les produits électroniques](#) de la Saskatchewan, approuvée par le conseil des ministres le 12 octobre 2005, impose à compter de février des obligations à un grand nombre de fabricants et de fournisseurs d'ordinateurs de table et portatifs, d'imprimantes, de claviers et de souris. Les téléviseurs seront visés par cette réglementation à compter de février 2007. Les organismes habilités à promulguer les règlements sont assujettis à la Environmental Management and Protection Act (2002) de la Saskatchewan. Les fabricants, détenteurs de marque et distributeurs d'ordinateurs de table et portatifs, d'écrans d'ordinateur, de souris, de claviers et d'imprimantes pour ordinateur seront responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un programme de gestion des produits pour ce qui est des produits électroniques désignés en fin de vie. Le RPEC supervise l'élaboration de ce programme en présidant un comité consultatif formé d'intervenants clés; ce groupe a remis une proposition de programme de gestion le 1^{er} février 2006, comme le stipule la réglementation.

La Colombie-Britannique promulguait sa réglementation sur le recyclage des produits électroniques

Le 29 octobre 2005, l'honorable Barry Penner, ministre de l'Environnement de la Colombie-Britannique, publiait un [document indicatif](#) sur la réglementation des rebus électroniques dans la province. Prenant la parole lors du « petit-déjeuner avec le ministre » du Recycling Council of British Columbia du 17 octobre dernier, M. Penner affirmait : « Nous travaillons de concert avec l'industrie des produits électroniques dans le but de réduire la quantité de rebus électroniques expédiés aux sites d'enfouissement en encourageant la mise en œuvre d'ici 2007 d'un programme de gestion mené par l'industrie. » Le 16 février 2006, amendant et entérinant la [réglementation](#) sur le recyclage, qui comprend dorénavant une nouvelle [section](#) désignant les produits électroniques pour lesquels il faut assurer la gestion du recyclage.

Le Nouveau-Brunswick enclenche la création d'un conseil de gestion du recyclage des matériaux multiples

Le Nouveau-Brunswick a présenté le [projet de loi 15](#) visant la création d'un conseil de gestion du recyclage des matériaux multiples. Le projet de loi devrait comprendre des dispositions visant à restreindre les options de l'industrie en matière de financement de certains programmes en particulier. RPEC a écrit au titulaire du ministère de l'Environnement pour demander la tenue de consultation auprès de l'industrie avant d'invoquer cette clause.

Le Manitoba envisage un programme de gestion des rebus électroniques

Le Manitoba a mis sur pied une nouvelle entité appelée Green Manitoba pour assurer la gestion de l'élaboration d'un programme de recyclage dans la province. RPEC a participé à une séance consultative à la fin de 2005 en remettant au gouvernement une réponse exhaustive quant aux questions touchant la gestion du recyclage des rebus électroniques.

Le programme de gestion des rebus électroniques de l'Ontario en attente



Après un foisonnement d'activités au cours de l'année dernière, l'Ontario n'est pas encore allée de l'avant avec la mise en œuvre de la gestion des rebuts de produits électroniques. En raison de la venue d'un nouveau ministre et d'un nouveau personnel de haute direction au ministère, et des défis que représentent les secteurs du pétrole et des pneus, le gouvernement ne s'est pas encore concentré sur la gestion des rebuts de produits électroniques. On s'attend toutefois à ce qu'il s'y intéresse dans un très proche avenir.

RPEC annonce des changements

Lors de sa rencontre de décembre 2005, le conseil d'administration du RPEC a adopté d'importantes nouvelles orientations pour l'organisme. Comme l'indique le [communiqué de presse](#), l'organisme comporte dorénavant deux catégories de membres – les membres du conseil et les membres associés – dont les frais et les possibilités d'intervention au sein de l'organisme varient. De plus, Garry Travers d'IBM Canada est le nouveau président du conseil d'administration du RPEC, prenant ainsi la relève de Ken Frankum de Thomson Multimedia. Les sociétés informatiques Northern Micro et Mind Computers, respectivement d'Ottawa et de Winnipeg, au Manitoba, ont en outre joint les rangs de l'organisme.

Des associations de technologie de l'information plaident pour l'harmonisation des réglementations sur les produits électroniques au Canada

La Canadian Information, Communication and Technology Federation (CICTF), coalition canadienne de onze associations de technologie de l'information (dont ITAC), a écrit au Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) pour s'assurer que l'harmonisation des programmes de gestion des rebuts de produits électroniques demeure l'une des priorités du Conseil. Dans sa [lettre](#) au président du CCME M. Kerry Morash, le président du CICTF, Malcolm Fraser, demande que l'on s'assure que les produits désignés, les frais, les exigences de conformités et les normes des recycleurs soient uniformisés à l'échelle du Canada.

RPEC preside le tout premier panel Canadien dans le cadre de E-Scrap 2005

Le président et chef de la direction du RPEC, Dave Betts, a animé la première discussion d'experts lors du premier événement de recyclage des produits électroniques, la conférence annuelle E-Scrap, qui a eu lieu les 27 et 28 octobre dernier à Orlando. Afin de démontrer en quoi le Canada pouvait être un modèle d'équilibre entre les considérations économiques et environnementales en matière de gestion de produits électroniques en fin de vie, Joe Muldoon de [Saskatchewan Environment](#), Kevin Acton de recyclage [SARCAN](#), Nick Aubry de [Sony Canada](#) et Cindy Thomas de [Noranda Recycling](#) se sont joints à Dave.

RPEC et la revue Summit dirigent les premières discussions sur l'approvisionnement écologique lors du GTEC

Le 1^{er} octobre 2005, RPEC, [HP Canada](#) et le tout nouveau Bureau fédéral d'écologisation des opérations du gouvernement ont présenté différents points de vue sur les défis auxquels font face les responsables de l'approvisionnement écologique en matière d'achat d'appareils électroniques pour le bureau.

RPEC choisit Product Care pour gérer le programme de gestion en Saskatchewan

Après une évaluation sérieuse, [Product Care](#), association de Colombie-Britannique, a été retenue comme partenaire pour la gestion et l'administration du programme de gestion du recyclage proposé par RPEC, s'il devait être approuvé par la Saskatchewan. Product Care est une association à but non lucratif subventionné par l'industrie, qui assure la gestion des programmes de recyclage environnemental des peintures, liquides inflammables, pesticides et carburants au nom de ses membres à l'échelle du Canada. RPEC souhaite accueillir Mark Kurschner et Product Care, en cette importante période pour la Saskatchewan.

RPEC devient membre du Saskatchewan Waste Reduction Council (SWRC)



**Electronics Product
Stewardship Canada**

www.epsc.ca

**Recyclage des produits
électroniques Canada**

www.rpec.ca

Au moment de l'adoption de la réglementation sur les rebuts de produits électroniques en Saskatchewan, RPEC a joint les rangs du [SWRC](#) à titre de membre. RPEC est également membre du [Recycling Council of Alberta](#) et du [Conseil de recyclage de l'Ontario](#).

*****Renseignements et commentaires*****

Recyclage des produits électroniques Canada (RPEC) est un organisme à but non lucratif chargé de recommander l'adoption de méthodes uniformes en matière de programmes pour les produits électroniques en fin de vie au Canada. Vous pouvez faire parvenir vos questions et commentaires sur ce bulletin à info@epsc.ca. Veuillez réacheminer ce bulletin à toute personne qui pourrait s'y intéresser..